

**ÉTABLISSEMENT**

Ville du Cannet (06)
24 boulevard Sadi Carnot

06110 Le Cannet

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Ville du Cannet (06), Caroline Cheron, 20, boulevard Sadi Carnot, 06110 Le Cannet, FRANCE. Tel : +33 492182329. E-mail : ccheron@mairie-le-cannet.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.lecannet.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

MAPA 2022-024 : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE EN VUE DE LA MISE AUX NORMES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'EHPAD DE L'AGA KHAN

Lieu d'exécution

EHPAD AGA KHAN - 570 rue Buffon 06110 Le Cannet

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Marché de maîtrise d'oeuvre en vue de la mise aux normes de sécurité incendie de l'EHPAD de l'Aga Khan.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Le forfait de rémunération est calculé sur la base suivante :

Estimation des travaux 250 000 EUR HT

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 30 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 11 avril 2022 - 22:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

19 avril 2022

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Voir Cahier des Charges.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir Cahier des Charges.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Voir Cahier des Charges.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés)

dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

MAPA 2022-024

Conditions de remise des offres ou des candidatures

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres doivent être transmises par voie électronique à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>.

Les offres remises en papier sont irrégulières.

Les formats des différents documents doivent être transmis en word (.doc), excel (.xls) (logiciels utilisés par la commune : word-excel 2003 et ultérieurs) ou adobe acrobat (.pdf). Les plans devront être transmis sous format .jpeg.

Ils peuvent être signés électroniquement conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans les marchés publics. Les certificats de signature acceptés sont conformes au référentiel général de sécurité (RGS), niveaux (**) et (****) requis par notre plateforme de dématérialisation.

Les formats de signature de référence admis sont le PAdES, CAdES, XadES.

Une offre papier signée manuellement pourra être demandée à l'attributaire après examen des offres dans l'un des hypothèses suivantes :

- L'attributaire ne dispose pas de signature électronique
- Le pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de contresigner électroniquement l'offre de l'attributaire.

Il est rappelé qu'une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut remplacer la signature électronique.

En cas de groupement de candidature, le mandataire devra assurer la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Tout virus détecté est un motif de non-conformité de l'offre qui ne fera l'objet d'aucune réparation et sera alors réputée comme n'ayant jamais été reçue. Cette disposition s'applique également aux éventuelles copies de sauvegarde transmises sur support électronique.

Les candidats pourront, par ailleurs, adresser sous pli scellé une copie de sauvegarde électronique.

Autre envoi électronique :

Tout échange de correspondance sera effectué par la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mairie du Cannet 20, Bd Sadi Carnot , à l'attention de Mme Carole FORAX , 06110 Le Cannet, FRANCE. Tél. +33 492182326. E-mail : cforxa@mairie-le-cannet.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Mairie du Cannet 20, Bd Sadi Carnot , à l'attention de M. Laurent TURQUIN , 06110 Le Cannet, FRANCE. Tél. +33 492182352. E-mail : lturquin@mairie-le-cannet.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

21 mars 2022